



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	21	27

Date de la convocation
19 novembre 2024

Séance du
10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HELLAL, le Maire.

Étaient présents : Mesdames CHOISNE, GILBERT, DAUZAT, AUDINET, BLANC, BENHERRAT, BOURGNEUF, HOUSIEAUX, LAMRHARI, MAURY, DE PAUW, GUILLAUME-MONNERY

Messieurs HELLAL, DIAB, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, PERON, CABADET, NORTON, LEONARD,

Étaient représentés : Mr PERNOT DU BREUIL par Mme CHOISNE, Mme LAVRILLEUX par Mme LAMRHARI, Mr JOANNIN par Mr NORTON, Mme VIERIN par Mr PERON, Mr CRONIER par Mr DIAB, Mr TILLY par Mme GUILLAUME-MONNERY

Étaient absentes ou excusés: Mme LHADI, Mr ERNULT

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, Madame LAMRHARI a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération 2024-12-10-08

Tarifs Communaux 2025-2026

Les tarifs communaux sont réévalués tous les deux ans.
Le détail des tarifs est annexé à la présente délibération,
La commission des finances a émis un avis favorable le 25 novembre 2024

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur CABADET, conseiller municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE les tarifs communaux pour 2025-2026 annexés à la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents,

Pour copie conforme
Le Maire,
Bernard HELLAL